

Milly-la-Forêt

Imaginer collectivement l'espace public de demain

Dans le cadre du programme "Petites villes de demain", le CAUE de l'Essexne accompagne la commune de Milly-la-Forêt dans sa réflexion sur le devenir du quartier historique de l'Église Notre-Dame-de-l'Assomption. Un travail de concertation active avec les habitants qui porte ses fruits.



Le troisième atelier a permis de réfléchir, par groupes thématiques, autour du secteur Grammont.
Action menée en 2023 - 2024

Le point de départ

En 2023, la commune de Milly-la-Forêt sollicite le CAUE de l'Essonne sur le devenir du secteur de la Bonde. Ce secteur, centre historique de la commune, s'organise autour du château de la Bonde et de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption. Dès le Moyen Âge, il est la porte d'entrée ouest vers le bourg commerçant. Au fil des

époques, ce site s'est profondément transformé. Dans le cadre du programme "Petites villes de demain", la commune souhaite aujourd'hui mener un projet de requalification afin d'améliorer le cadre de vie et répondre aux enjeux contemporains avec des espaces publics plus écologiques, accessibles, résilients.

L'objectif de la mission CAUE à Milly-la-Forêt

Pour répondre à la sollicitation de la commune, le CAUE de l'Essonne lui propose de mettre en place une démarche de concertation via des ateliers de travail. Deux groupes sont définis : l'un réunit des habitants, des commerçants, des élus et agents de service. L'autre représente les jeunes de Milly.

L'objectif de l'accompagnement du CAUE est d'interroger la population sur les attentes et besoins pour ce secteur. Il s'agit d'identifier, s'il existe, un consensus partagé pour la transformation de ces espaces publics ainsi que pour le devenir du bâtiment de l'ancienne gendarmerie.



Mise en débat autour d'une maquette collective pendant l'atelier 3.

Le déroulé

Entre avril et juin 2024, deux groupes de travail, représentant une diversité d'usagers, sont constitués pour mener quatre ateliers. L'enjeu est de proposer des ateliers complémentaires aux deux groupes pour alimenter une réflexion globale et partagée sur le devenir des espaces publics. Le premier groupe est composé d'adultes (habitants, commerçants, élus, agents des services), et le second réunit des enfants élus au conseil municipal junior.

Le 3 avril 2024 matin, le premier atelier destiné au groupe adultes vise à transmettre des clefs de lecture et de compréhension des espaces publics. Dans un premier temps, le CAUE mène un parcours commenté à travers la ville pour permettre aux participants de regarder autrement les espaces publics du quotidien. Ensuite, ils sont invités à mettre en pratique les outils transmis sur le site de projet. Par groupes, chacun débat sur sa perception de l'espace public au regard des enjeux abordés au cours de la visite architecturale. Cette matinée fait émerger deux consensus : une volonté de transformer le secteur en un espace public apaisé, à la hauteur du patrimoine architectural, et un attachement à l'histoire de la construction du bâtiment de la gendarmerie plus qu'au bâtiment lui-même.

L'après-midi, un deuxième atelier est organisé avec les élus du conseil municipal junior. Complémentaire au premier, il est l'occasion de parcourir le site de projet. Chacun réalise une carte identifiant les points forts et points faibles du site pour nourrir le diagnostic global.

Le 22 mai 2024, le troisième atelier constitué du groupe adultes cherche à traduire spatialement les grandes orientations pour la transformation du site de projet. Au départ, les participants sont divisés en cinq groupes, ayant respectivement en charge une thématique urbaine issue de l'atelier précédent (eau, sols, place de la voiture, mobilités douces, nouveaux usages). Puis, un débat collectif autour d'une maquette du site permet d'aboutir à une représentation spatiale et volumétrique pour le réaménagement du secteur.

Le 20 juin 2024, le dernier atelier réunissant le conseil municipal des jeunes a pour objectif de préciser l'aménagement



Lecture de carte et appréhension de l'espace pendant l'atelier 2 avec les membres du conseil municipal junior.

d'un secteur du site de projet : le parvis de l'église après le démontage de l'ancienne gendarmerie. Les jeunes élus sont invités à proposer en maquette des pistes d'usages en prenant en compte les enjeux et contraintes soulevés par les ateliers précédents (accessibilité à tous les âges, réouverture du cours d'eau, végétalisation, valorisation patrimoniale).

L'ensemble de la démarche a permis de dégager une vision partagée sur la transformation d'un espace public. Celui-ci devra faire la part belle au végétal, réouvrir le cours d'eau, mettre en place une nouvelle stratégie du patrimoine arboré, souligner l'église... Les échanges, apaisés, ont également permis d'aborder la place de la voiture et celle des autres mobilités, ainsi que le devenir d'un bâtiment aujourd'hui inutilisé et la valorisation de sa mémoire.

CAUE+

- Accompagner à la mutation en douceur avec la méthode CAUE.
- Élaborer une vision prospective et des pistes d'actions immédiates.
- Apporter une expertise pluridisciplinaire.

